

Rendez-vous réuniers

proposés aux enfants et adultes qui les accompagnent :



✿ Accueils-jeux

En matinée ou après-midi, dans les salles des fêtes des communes. Contacter le RAM ou se reporter au VSC pour connaître le planning en cours.

✿ Ateliers massages bébés

Pour les tout-petits de la naissance à 12 mois, accompagnés de Papa et/ou Maman.

Prendre rendez-vous pour une découverte du massage bébé, dans les locaux du RAM ou à votre domicile.

✿ Permanence du RAM

Sur rendez-vous, chaque jeudi après-midi de 14h à 17h30 au RAM ou dans les autres mairies de la Communauté de Communes.

Pour toutes demandes d'informations sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants, les démarches d'employeur, les aides et prestations, sur l'agrément d'Assistant(e) Maternel(le), le contrat de travail, la formation continue...

La participation aux animations se fait sans inscription au préalable.

Les horaires sont libres pour chacun dans le respect des rythmes de sommeil des tout-petits.

Des rendez-vous sont possibles à domicile, sur les sites des accueils-jeux, ou dans les mairies.

Nous contacter

Relais Petite Enfance du Plateau de Gentioux

MILLE * CÂLINS

Communauté de Communes

Creuse Grand Sud

Le Bourg

23340 - GENTIOUX

Tél. : 05 55 67 95 17

enfance.gentioux@creuse-grand-sud.fr

www.creuse-grand-sud.fr

Permanence le jeudi de 14h à 17h30 sur rdv

Retrouvez chaque mois le planning des animations dans le dernier VSC « Vivre en Sud Creuse »



Le Relais Petite Enfance, Mille Câlins, est un service intercommunal gratuit, géré par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

ils nous soutiennent



Graphisme : Émilie Loredus



MILLE * CÂLINS

RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT DU PLATEAU DE GENTIOUX



Un service qui crée du lien...

Gratuit et animé par une professionnelle de la petite enfance.

**lieu ressources * information * écoute
rencontres**

C'est un espace de **échanges et d'animations** destiné aux familles, aux enfants, aux professionnels de l'accueil de jeunes enfants ainsi qu'aux personnes souhaitant le devenir

MILLE CÂLINS

Parents, futurs parents...

Le relais petite enfance vous propose :

- ✿ une information sur **l'ensemble des modes d'accueil**, une liste des assistants maternels ayant des disponibilités d'accueil



- ✿ un accompagnement dans **vos fonctions de parents employeurs** (droits et obligations) : déclaration d'embauche PAJEmploi, mensualisation, congés payés, fin de contrat... et aides financières possibles par les caisses d'Allocations Familiales ou de Mutualité Sociale Agricole, crédit d'impôts...

- ✿ une écoute, et **des rencontres avec d'autres parents, assistants maternels ou autres professionnels de la petite enfance** lors de temps collectifs

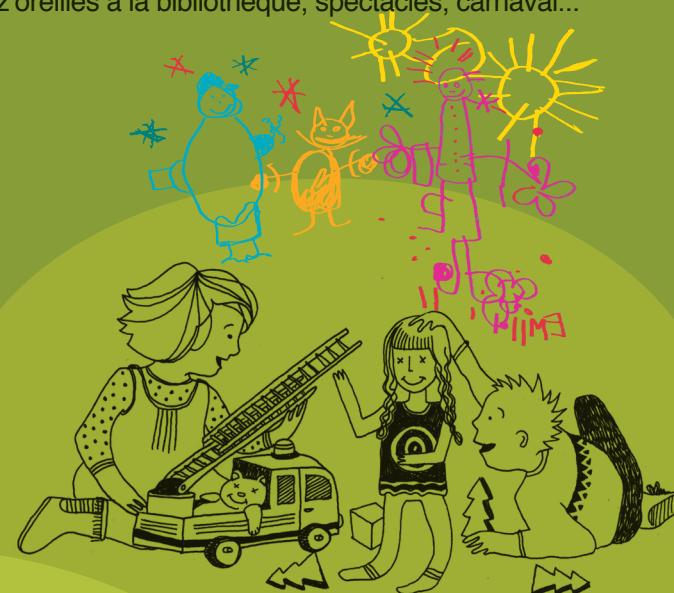
- ✿ **une documentation** (articles, revues, livres) concernant la petite enfance, la parentalité

Le relais peut être un lieu de médiation dans le cadre des relations contractuelles assistants maternels salariés / parents employeurs.

Jeunes enfants de 0 à 6 ans... accompagné d'un adulte !

Le relais petite enfance organise :

- ✿ **des accueils-jeux itinérants** : lieu d'éveil et de socialisation, moments ludiques dans une ambiance conviviale permettant rencontres et échanges entre petits et grands
- ✿ des ateliers d'initiation au **massage-bébé** avec Papa et/ou Maman
- ✿ et participe à des animations extérieures : piscine avec Papa et/ou Maman, histoires pour petites z'oreilles à la bibliothèque, spectacles, carnaval...



Professionnels et futurs professionnels...

Le relais petite enfance met à votre disposition :

- ✿ une mise en **relation avec des parents** recherchant un mode d'accueil



- ✿ un accompagnement dans **l'exercice de votre profession** (droits et obligations) : le contrat, les impôts, la retraite, les aides à l'installation, la formation continue...

- ✿ **des informations sur le métier** d'assistant maternel et sur les démarches à effectuer pour devenir assistant maternel agréé par le service Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Général

- ✿ **des accueils-jeux, animations**, pour les enfants que vous accueillez, dans un autre cadre que le domicile

- ✿ **un soutien pédagogique** dans l'exercice de votre fonction et une documentation professionnelle

- ✿ des temps de **partages d'expériences** à l'occasion d'animations, de soirées thématiques